

Notions fondamentales de droit : les sources, le sujet de droit

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +1
- > Période de l'année : Enseignement second semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4P2YDROP

Présentation

Un cours magistral proposant une vision globale du droit français, de ses sources et de ses concepts fondamentaux, orienté vers la personne vue comme sujet de droit et sujet de soins.

Objectifs

Identifier et articuler les sources du droit ; connaître les concepts juridiques fondamentaux relatifs aux personnes physiques (personnalité juridique, état des personnes, consentement, responsabilité) et étudier leur application dans le champ de la santé ; savoir lire un texte de loi et une décision de justice.

Évaluation

Session 1 : Dossier de groupe constitué à partir des travaux réalisés en cours et des recherches personnelles des étudiants (40% de la note finale); Examen sur table en fin de semestre, durée 1h30 (60% de la note finale)

Session 2 : (par exemple Examen sur table en fin de semestre, durée 1h30)

Compétences visées

Identifier les problématiques juridiques, se repérer dans l'environnement juridique et utiliser une source de droit

Bibliographie

R. Encinas de Munagorri, *Introduction générale au droit*, Flammarion – Champs Université, 5e éd. 2019

Contact(s)

> **Tatiana Grundler**
Responsable pédagogique
tgrundler@parisnanterre.fr